

Bien vivre à l'école



Bien vivre à l'école !

Aller, vivre et apprendre à l'école...

L'éducation constitue un droit humain fondamental, indispensable au développement de l'individu et de la société. Tous les enfants ont droit à une éducation de qualité, non discriminante, qui leur permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour se construire un avenir, avoir un métier, jouer un rôle actif dans la société et ainsi avoir une vie meilleure.

Dans les pays en développement, l'éducation met fin aux cycles de pauvreté et de maladie et elle donne les moyens de parvenir à un développement durable. Dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, le droit à l'éducation est énoncé dans les articles 23, 28 et 29.

En France, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer le lien entre éducation, citoyenneté et solidarité pour mieux envisager les situations de souffrances scolaires dans lesquelles se retrouvent beaucoup d'enfants et de jeunes et qui peuvent aboutir à des situations « d'échec scolaire ».

L'Unicef France et Citoyen de demain sont unis par la même volonté d'aider les enfants à devenir des citoyens autonomes, solidaires et responsables. Ils s'associent dans le cadre de la Journée du Refus de l'Échec Scolaire pour proposer un dossier pédagogique sur le thème du « Bien vivre à l'école ».

Ce dernier est composé de 3 séquences pédagogiques, pour ouvrir le débat et mener des ateliers en classe pour mieux se connaître, mieux vivre ensemble et mieux apprendre ! Les documents pédagogiques développés par l'Unicef France s'inscrivent dans le cadre d'un accord-cadre avec le ministère de l'Éducation nationale.

Séquence n° 1

Aller à l'école : À quoi ça sert ?

Des millions d'enfants ne vont pas à l'école : la plupart vivent dans les pays en développement. Le niveau de vie très modeste des familles fait partie des freins les plus courants à cette non-scolarisation : les enfants restent avec leurs parents pour travailler et les aider à la maison (surtout les filles), mais ils travaillent aussi à l'extérieur pour contribuer au revenu familial. Bien d'autres facteurs empêchent les enfants d'aller à l'école : l'appartenance ethnique ou le statut minoritaire, le statut d'orphelin, le sexe, l'isolement géographique, les maladies infantiles...

Séquence n° 2

Vivre à l'école : Comment vivre ensemble ?

L'école est, pour l'enfant, l'un des premiers lieux de socialisation ; il va apprendre à vivre avec les autres. L'enfant va faire l'apprentissage de règles de vie en société et parfois être confronté aux préjugés et aux discriminations, notamment la discrimination filles-garçons à l'école. La Convention internationale des droits de l'enfant prévoit l'égalité entre tous les enfants, filles et garçons. Le respect de ce principe permet de lutter contre la différence de traitement entre les filles et les garçons, notamment à l'école.

Séquence n° 3

Apprendre à l'école : On fait équipe ?

Tout au long de sa scolarité, l'enfant acquiert des savoirs, des savoir-faire mais aussi des savoir-être. Ces principes d'éducation lui permettront d'exercer pleinement sa citoyenneté et d'être impliqué dans la vie sociale, économique et politique de son pays. Les enfants seront notamment sensibilisés à l'importance de la notion d'entraide dans les apprentissages et dans la vie d'une façon plus générale.

Informations pratiques

Niveaux : Cycle 3 - 6^e (8-12 ans)

Socle commun de connaissances et de compétences : domaines 5, 6 et 7

3 séquences pédagogiques composées d'une « fiche enseignants », d'une « fiche élèves » et de documents (photographies, animations, textes).



L'Unicef, chargé de veiller au respect des droits de l'enfant partout dans le monde, plaide notamment en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants, en insistant sur l'égalité entre les sexes et l'élimination de toute forme de discrimination. www.unicef.fr



Citoyendemain.net est un centre de ressources qui fédère et valorise les initiatives de nombreux acteurs éducatifs engagés au quotidien dans des pratiques d'éducation citoyenne et propose des ressources pour aborder les grands thèmes de la citoyenneté avec les élèves. www.citoyendemain.net

	Séquence n° 1 « Aller à l'école »	Séquence n° 2 « Vivre à l'école »	Séquence n° 3 « Apprendre à l'école »
Composition de l'atelier	• Informations sur l'accès à l'école • Séance 1a – Qu'est-ce que le droit à l'éducation ? • Séance 1b – Qu'est-ce que l'école et à quoi sert-elle ? • Séance 1c – L'accès à l'école dans les pays en développement • Pour aller plus loin : ressources complémentaires	• Informations sur la discrimination filles-garçons • Séance 2a – Vinz et Lou, un garçon et une fille... • Séance 2b – Le masculin l'emporte • Séance 2c – Libres et égaux • Pour aller plus loin : ressources complémentaires	• Informations sur les apprentissages • Séance 3a – On fait équipe ? • Séance 3b - La solidarité, ça fait avancer • Séance 3c - Sentiment d'impuissance et estime de soi • Pour aller plus loin : ressources complémentaires
Relation avec les apprentissages	• La culture humaniste (<i>Compétence 5 du Socle commun de connaissances et de compétences</i>) Comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche : - des droits de l'Homme - des inégalités et des interdépendances dans le monde - des notions de ressources, de contraintes, de risques • Les compétences sociales et civiques (<i>Compétence 6 du Socle commun de connaissances et de compétences</i>) - Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application - Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien - Respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons • L'autonomie et l'initiative (<i>Compétence 7 du Socle commun de connaissances et de compétences</i>) - S'impliquer dans un projet individuel ou collectif		• Les compétences sociales et civiques (<i>Compétence 6 du Socle commun de connaissances et de compétences</i>) - Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue - Coopérer avec un ou plusieurs camarades • L'autonomie et l'initiative (<i>Compétence 7 du Socle commun de connaissances et de compétences</i>) - S'impliquer dans un projet individuel ou collectif
Relation avec les programmes de cycle 3	• La culture humaniste La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen. • L'instruction civique L'instruction civique conduit l'élève à réfléchir aux problèmes concrets posés par sa vie d'élève et, par là-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect de valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui. En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne, notamment la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants : 1. L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, [...]. 3. Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, [...].		
Les droits de l'enfant, le développement durable, la citoyenneté et la solidarité internationale	Le dossier « Bien vivre à l'école » mobilise des connaissances et des compétences liées à : • L'éducation au développement durable L'éducation aux droits de l'enfant fait partie de l'éducation au développement durable et notamment au développement humain durable. L'éducation au développement durable repose sur la compréhension du monde dans lequel on vit. Elle a pour vocation de faire adopter des comportements responsables (savoir-être) et de faire acquérir des connaissances (savoirs) et des méthodes (savoir-faire) afin d'établir un monde viable, vivable et durable. Cela implique donc l'éducation de tous et à tous les âges. Le rôle de l'école est ici essentiel car elle forme les citoyens de demain. • L'éducation à la citoyenneté La Convention internationale des droits de l'enfant est un texte fondateur. Sa connaissance participe à la construction progressive de la citoyenneté et à l'acquisition d'une culture humaniste. Elle fait partie des connaissances définies par le socle commun de connaissances et de compétences, repère essentiel dans l'organisation des enseignements de la scolarité obligatoire. • L'éducation à la solidarité internationale L'éducation au développement et à la solidarité internationale vise à donner aux jeunes des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et à encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités. Elle participe à l'éducation au développement durable, en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale.		

Bien vivre à l'école !

Aller à l'école



À quoi ça sert ?

Fiche enseignant 1



Objectif : Faire prendre conscience de l'importance et de l'utilité d'aller à l'école.

Des millions d'enfants ne vont pas à l'école : la plupart vivent dans les pays en développement. Le niveau de vie très modeste des familles fait partie des freins les plus courants à cette non-scolarisation : les enfants restent avec leurs parents pour travailler et les aider à la maison (surtout les filles), mais ils travaillent aussi à l'extérieur pour contribuer au revenu familial. Bien d'autres facteurs empêchent les enfants d'aller à l'école : l'appartenance ethnique ou le statut minoritaire, le statut d'orphelin, le sexe, l'isolement géographique, les maladies infantiles...

Composition de la fiche atelier

- Informations sur l'accès à l'éducation et à l'école
- Séquence 1a – Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?
- Séquence 1b – Qu'est-ce que l'école et à quoi sert-elle ?
- Séquence 1c – L'accès à l'école dans les pays en développement
- Pour aller plus loin : ressources complémentaires

Thèmes et notions abordés dans la fiche

- Rôle et importance de l'éducation et de l'école
- La scolarisation et le travail (situation des enfants dans les pays en développement)

Relation avec les apprentissages

La culture humaniste (Compétence 5 du Socle commun des connaissances et des compétences)

Comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche :

- des droits de l'Homme
- des inégalités et des interdépendances dans le monde
- des notions de ressources, de contraintes, de risques

Les compétences sociales et civiques (Compétence 6 du Socle commun des connaissances et des compétences)

- Comprendre les notions de droit et de devoir, les accepter et les mettre en application
- Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien
- Respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité filles - garçons

L'autonomie et l'initiative (Compétence 7 du Socle commun des connaissances et des compétences)

- S'impliquer dans un projet individuel ou collectif

INFORMATIONS SUR L'ACCES A L'EDUCATION ET A L'ECOLE

Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?

L'article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant affirme le droit des enfants à l'éducation.

« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation [...] sur la base de l'égalité des chances. »

Les articles 23 et 29 parlent aussi de ce droit des enfants à l'éducation.

Le droit à l'éducation signifie que :

- « [Les États parties] rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous.
- Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire [...] l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin. »

L'accès à l'éducation fait partie des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : « Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous ». Fixés à 2015, ces OMD visent à améliorer le bien-être de l'Homme. Ils ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations unies à New-York.

Quelques chiffres dans le monde

Aujourd'hui, 1 enfant sur 5 ne va pas à l'école, soit 72 millions d'enfants. Parmi eux, les filles sont en majorité (57 millions).

Ils sont 38 millions en Afrique subsaharienne, 15 millions en Asie du Sud et de l'Ouest.

Sur 10 enfants entrant en primaire, en Afrique subsaharienne, 4 abandonnent en cours de scolarité. Sur les 6 qui arrivent en fin de cycle, seulement 3 auront acquis les fondamentaux (UNESCO).

Source : Unicef France et Solidarité Laïque, dossier pédagogique 20/20, octobre 2009

Les droits de l'enfant sont liés entre eux. C'est souvent parce qu'un droit n'est pas respecté qu'un autre ne l'est pas non plus. Ainsi l'accès à l'école et le droit à l'éducation sont souvent liés au droit à la protection (le travail des enfants et les discriminations sexuelles), au droit à la santé (assainissement de l'environnement, accès à l'eau et accès aux sanitaires), au droit à la participation et au droit à l'identité (acte de naissance nécessaire pour s'inscrire à l'école).

À quoi sert l'éducation ?

L'éducation permet aux peuples de vivre dans la dignité et de participer efficacement à la vie de la société. Ce droit leur permet de faire respecter tous leurs autres droits et d'exercer leur rôle de citoyen.

L'éducation constitue un droit de l'homme fondamental, indispensable au développement de l'individu et de la société. Tous les enfants ont droit à une éducation de qualité, basée sur le concept d'égalité des sexes. L'éducation permet aux filles et aux garçons d'acquérir les connaissances nécessaires pour se soigner, jouer un rôle actif dans la société et avoir une vie meilleure. En cas de situation d'urgence (guerre, catastrophe naturelle...), aller à l'école facilite aussi le retour à une vie normale en offrant des repères familiaux.

Pourquoi certains enfants ne vont pas à l'école ?

Plusieurs raisons, souvent liées entre elles, expliquent que des enfants ne peuvent pas aller à l'école. Parmi celles-ci, des facteurs socio-économiques (pauvreté, travail des enfants, discrimination sexuelle) et des facteurs liés à la santé (assainissement de l'environnement, accès à l'eau et aux sanitaires) sont à prendre en compte.

L'accès à l'école pour les enfants travailleurs

Les revenus issus du travail des enfants sont parfois les seules ressources et le seul moyen de survivre pour les familles des pays en développement. C'est pour cela que l'Unicef ne s'oppose pas au travail des enfants tant que celui-ci ne porte pas atteinte à sa santé, à son bien-être et à sa scolarité.

Des moyens existent pour permettre aux enfants d'aller à l'école tout en continuant de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. En voici quelques exemples : adapter le calendrier scolaire au calendrier agricole, fabriquer des « écoles mobiles », installer des écoles dans les usines où les enfants travaillent, instaurer des écoles fonctionnelles à mi-temps, favoriser l'accès aux soins de santé de base, installer des points d'eau et des latrines dans les écoles...

Et en France ?

En France, l'instruction, à ne pas confondre avec la scolarisation, est obligatoire, gratuite et laïque depuis 1882 (lois Ferry). Cependant la scolarisation reste le moyen le plus répandu pour accéder à l'instruction. Le droit à l'éducation nécessite une vigilance constante. Par exemple aujourd'hui, en France, certains enfants Roms et certains enfants handicapés n'ont pas accès à la scolarisation. Selon le Collectif pour le droit des enfants Roms à l'éducation, parmi les 5000 à 7000 enfants Roms présents en France, moins de 10 % sont scolarisés (Source : Unicef, 2010). Et selon certaines associations parentales, 20 à 40 000 enfants en situation de handicap ne sont pas scolarisés (Source : Unicef, 2009).

Quelques chiffres en France

D'après l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville), chaque année 150 000 élèves quittent le système scolaire français sans diplôme soit près d'un jeune sur cinq.

ATELIERS

Séance 1a – Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?

Activité	Débat	Matériel	Fiche documentaire A + Fiche élève 1a	Durée	20-25 minutes
----------	-------	----------	---------------------------------------	-------	---------------

- Pour introduire la séance, poser les questions suivantes aux élèves : *Pensez-vous que tous les enfants vont à l'école ? Pensez-vous que tous les enfants ont droit à l'éducation ?*
- Distribuer la fiche documentaire A et la fiche élève 1a et demander aux élèves de répondre collectivement ou individuellement aux questions.

Document 1

Questions et éléments de réponses attendus

- **De quel texte sont extraits ces articles ?** La Convention internationale des droits de l'enfant.
- **De quand date ce texte ?** 20 novembre 1989.
- **De quoi parlent ces articles ?** L'article 28 concerne le droit à l'éducation. L'article 29 concerne les objectifs de l'éducation. (L'article 23 de la CIDE concerne l'éducation des enfants handicapés.)

Pistes de réflexion

Tous les pays du monde ont signé la **Convention internationale des droits de l'enfant**, seuls les États-Unis et la Somalie n'ont pas ratifié la CIDE. Tous les enfants du monde ont droit à l'éducation et pourtant, dans les faits, ils n'y ont pas tous accès.

La Convention internationale des droits de l'enfant est un traité international qui juridiquement doit être compatible avec les droits internes des pays. Les États parties ayant ratifié la CIDE se sont engagés à l'appliquer et si besoin, à modifier leur législation nationale pour respecter les articles de la CIDE.

Document 2

Questions et éléments de réponses attendus

- **De quel texte est extrait cet article ?** La loi française sur le travail des enfants.
- **De quand date ce texte ?** 1841.
- **À partir de quel âge les enfants pouvaient-ils travailler ?** À partir de 8 ans.

Pistes de réflexion

- **Le droit à l'éducation n'a pas toujours été une priorité en France.** Le caractère obligatoire de l'instruction date de la loi Ferry de 1882.
- **La situation dans les pays en développement est proche de celle qu'a connue la France il y a un siècle.** On peut également s'appuyer sur des documents issus de la littérature et des photographies d'archives.
- **L'évolution historique du statut et des droits de l'enfant.**

Séance 1b – Qu'est-ce que l'école et à quoi sert-elle ?

Activité	Analyse d'image	Matériel	Fiches documentaires A et B + Fiche élève 1b	Durée	15-20 minutes
----------	-----------------	----------	--	-------	---------------

- Distribuer la fiche documentaire B et la fiche élève 1b et demander aux élèves de répondre collectivement ou individuellement aux questions.
- Faire comparer aux élèves plusieurs écoles à travers le monde dont la leur, à l'aide de la fiche élève 1b.

Questions et éléments de réponses attendus

- **Pour chaque école, écris quel est le pays, décris le lieu, les personnes et le matériel.**

- *Image n° 1* : Pakistan. Dans la rue, à côté de la boutique du vieil homme qui fait classe. Une dizaine d'élèves, que des garçons, et un vieil homme commerçant, il n'est pas enseignant. Quelques cahiers que se partagent les élèves. Il n'y a ni table, ni chaise.

- *Image n° 2* : Somalie. Dans un bâtiment sans toit. Une quarantaine d'élèves, filles et garçons séparés, et un enseignant. Un tableau noir pour la classe, des ardoises pour les élèves. Il n'y a ni table, ni chaise.

- *Image n° 3* : Zambie. À l'extérieur. Une quinzaine d'élèves, très peu de filles, et un enseignant. Un tableau noir pour la classe et deux cahiers pour les élèves. Il n'y a pas de table, mais il y a des bancs.

- **Quels sont les points communs et les différences d'une école à une autre ? Qu'est-ce qui « fait » une école ?**

Toutes les écoles ont comme point commun la présence de plusieurs élèves et d'un adulte qui a le rôle d'éducateur. Le second point commun est la présence d'un support d'écriture (même si chaque élève ne dispose pas individuellement d'un cahier ou d'une ardoise). Les différences concernent le lieu où se fait la classe, parfois il y a un bâtiment, parfois non. Dans l'image n°1, l'adulte ne semble pas être un enseignant contrairement aux autres situations. Une école est un lieu d'apprentissage où les élèves apprennent des savoirs et des savoir-faire en présence d'un adulte.

- **Qu'est-ce que l'école ? Propose ta définition.**

L'école est un lieu où sont rassemblés plusieurs enfants, qui sont aussi des « élèves ». Des enseignements leur sont dispensés de façon collective par un adulte, généralement un enseignant.

Pistes de réflexion

- **L'école est un lieu.** En français le mot « école » désigne aussi le bâtiment, qui comporte notamment des salles de classe, avec quatre murs et un toit. Dans les pays en développement, les autorités n'ont pas toujours les moyens de terminer la construction de l'école, parfois même il n'y a pas d'école du tout. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de bâtiment qu'il n'y a pas « école ». Cependant le bâtiment est un lieu important et symbolique, qui peut aussi devenir un refuge pour les enfants (dans les situations d'urgence par exemple).
- **Apprentissage.** L'école est un lieu d'apprentissage où des connaissances et des compétences sont transmises. C'est également un lieu de socialisation où les enfants apprennent à vivre ensemble.
- **Le matériel.** Il sera possible pour les élèves de s'interroger sur l'importance du matériel utilisé en classe : par exemple, après avoir listé le matériel nécessaire, essayer de se projeter et d'imaginer comment pourrait se dérouler la classe sans ce matériel.
- **Droits de l'enfant.** Revenir sur l'article 29 de la Convention Internationale des droits de l'enfant, à partir de la fiche documentaire A, pour réfléchir avec les élèves sur les objectifs de leur éducation.

Séance 1c – L'accès à l'école dans les pays en développement

Activité	Analyse de texte	Matériel	Fiches documentaires A et C + Fiche élève 1c	Durée	15-20 minutes
----------	------------------	----------	--	-------	---------------

- Distribuer la fiche documentaire C et lire l'histoire d'Awatif. Distribuer la fiche documentaire A.
- Distribuer la fiche élève 1c et demander aux élèves de répondre collectivement ou individuellement aux questions.

Questions et éléments de réponses attendus

- **À 8 ans, que faisait la plupart des enfants dans le village d'Awatif ?** Comme Awatif, les enfants n'allaient pas à l'école car il n'y en avait pas dans leur village. Ils travaillaient dans les champs de blé.
- **Qu'est-ce qui a changé dans la vie d'Awatif ?** Une école a ouvert dans son village, elle a ainsi pu être scolarisée.
- **Pourquoi certaines personnes ne se sont pas réjouies de l'ouverture de l'école ?** Certaines y voyaient la perte de la main-d'œuvre peu chère que représentaient les enfants, d'autres ne comprenaient pas l'intérêt d'instruire les filles.
- **Pourquoi ont-elles changé d'avis ?** 8 ans après, l'école est considérée par tous comme un investissement intelligent et les bénéfices de l'instruction et de l'alphabétisation sont bien visibles au travers de nombreuses situations.
- **Qu'est-ce qui pourrait t'empêcher d'aller à l'école ?** La maladie, le handicap, les catastrophes naturelles (inondation, incendie...).

Pistes de réflexion

- **L'éducation est source de développement de l'enfant.** L'enfant devient une personne avec des connaissances, des compétences et des valeurs qui lui permettent de s'épanouir et de vivre sa citoyenneté.
- **Le travail des enfants est une cause de non-scolarisation des enfants.** Il est étroitement lié à la pauvreté. Les enfants doivent travailler pour pouvoir subvenir aux besoins financiers de leur famille. Le travail effectué par les enfants est très souvent physique, voire même dangereux. Il est souvent totalement inadapté à l'âge et aux capacités physiques de l'enfant. Des raisons socio-économiques (pauvreté et discrimination sexuelle) et liées à la santé (assainissement de l'environnement, accès à l'eau et accès aux sanitaires filles/garçons) empêchent aussi les enfants d'avoir accès à l'école.
- **L'éducation est source de développement pour un pays.** Instruire les enfants d'aujourd'hui, c'est leur donner les clés pour que leur pays se développe et ainsi mettre fin au cercle vicieux de la pauvreté et de l'exploitation des enfants. Améliorer l'accès à l'éducation d'un pays, c'est donc favoriser son développement.

POUR ALLER PLUS LOIN**Bonnes pratiques**

- **Faire venir en classe les parents et les grands parents** pour témoigner de ce qu'a été l'école pour eux. Cela pourra faire émerger les différences et les points communs avec ce que vivent leurs enfants aujourd'hui.
- **En géographie et en mathématiques**, cela pourra être l'occasion de lire des tableaux de données et des cartes sur le travail des enfants ou l'accès à l'éducation. *Quelques pistes :*
 - Des cartes thématiques sur le travail des enfants et l'éducation dans le monde <http://www3.ac-nancy-metz.fr/ien57florange/spip.php?article450>
 - Des tableaux de données et des graphiques sur le travail des enfants dans le rapport global du directeur général de la Conférence internationale du travail (2002) « Un avenir sans travail des enfants » http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_099156.pdf

Sitographie

- **La Convention internationale des droits de l'enfant**, sur le site de l'Unicef
<http://www.unicef.org/french/crc/>
- **Les Objectifs du Millénaire pour le développement**
<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>
 - **Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous, rapport 2010**
http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report2010_goal2.pdf
- **UNESCO, Les enfants non scolarisés : Combien et qui sont-ils?**
http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/EducGeneral/OOSC_FAQ-fr.pdf
- **Un jeu pour mieux comprendre les droits des enfants, avec le soutien du Défenseur des enfants**
<http://www.asterix.com/droits-des-enfants/>
- **« Rendez-vous au Togo. L'éducation, un enjeu de développement », film de l'association Aide et Action**
<http://www.youtube.com/watch?v=EHoFt3RWjGY>
- **L'absence d'eau propre et d'assainissement affecte l'apprentissage et la vie des enfants :**
http://www.unicef.org/french/childsurvival/media_53234.html

Sur Citoyen de demain

- **Les droits de l'enfant (fiche thématique)**, 20 Novembre, Journée internationale des droits de l'enfant
<http://www.citoyendedemain.net/agenda/droits-enfant>
- **Classes solidaires (fiche pratique)**, Plus qu'une correspondance
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/classes-solidaires>
- **Rock Academy (animation)**, C'est ton choix, c'est toi qui vois
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/rock-academy>
- **Opération crampon (animation)**, Être solidaire y'a plein de façon de le faire
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/operation-crampons>
- **Meena compte tes poules** (un programme proposé par l'Unicef France) : Désireuse d'aller à l'école comme son frère, une fillette d'un village d'Asie du Sud apprend à compter et gagne le droit d'aller à l'école.
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/programme-propose-par-lunicef-meena-compte-tes-poulets>
- **Meena et l'usurier** (un programme proposé par l'Unicef France) : Les parents de Meena ont des problèmes et doivent s'adresser à un usurier qui essaie de les voler. Meena va intervenir et prouver à toute sa famille que, grâce à ce qu'elle a appris à l'école, elle a pu confondre le vilain personnage.
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/programme-propose-par-lunicef-meena-et-lusurier>

Actions de l'Unicef

- **« Ecole amie des enfants »** : faire de l'école le point d'entrée pour un accès facilité aux soins, à l'hygiène, à la protection et à un enseignement de qualité pour tous les enfants, et particulièrement pour les filles.
http://www.unicef.org/french/education/index_focus_schools.html
- **« Tous à l'école » (Haïti)** : l'Unicef France lance une campagne nationale pour aider au retour à l'école des enfants haïtiens. C'est l'occasion d'informer les plus jeunes sur cette campagne et sur les thèmes qui y sont associés : la situation en Haïti avant le séisme, les conséquences de la catastrophe, l'éducation ...
<http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/les-dossiers-pedagogiques-telecharger-2009-10-28>
- **Pourquoi tous les enfants ne vont-ils pas à l'école ?**
http://www.unicef.org/voy/french/explore/education/explore_education.php
- **Qu'est-ce qui fait une école ?**
http://www.unicef.org/voy/french/explore/education/712_735.html

QU'EST-CE QUE LE DROIT A L'EDUCATION ?[→ Consulte la fiche documentaire A](#)**Document 1**

- De quel texte sont extraits ces articles ?

- De quand date ce texte ?

- De quoi parlent ces articles ?

Document 2

- De quel texte est extrait cet article ?

- De quand date ce texte ?

- À partir de quel âge les enfants pouvaient-ils travailler ?

QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE ET À QUOI SERT-ELLE ?

→ Consulte la fiche documentaire B

- Compare les photographies de plusieurs écoles à travers le monde et la tienne. Pour chaque école, écris quel est le pays, décris le lieu, les personnes et le matériel.

	Image n°1	Image n°2	Image n°3	Ma classe
Pays				
Lieu				
Enseignant et élèves				
Matériel				

- Quels sont les points communs et les différences d'une école à une autre ? Qu'est-ce qui « fait » une école ?

- Qu'est-ce que l'école ? Propose ta définition.

L'ACCES A L'ECOLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

➔ Consulte les fiches documentaires A et C

- À 8 ans, que faisait la plupart des enfants dans le village d'Awatif ?

- Qu'est-ce qui a changé dans la vie d'Awatif ?

- Pourquoi certaines personnes ne se sont pas réjouies de l'ouverture de l'école ?

- Pourquoi ont-elles changé d'avis ?

- Qu'est-ce qui pourrait t'empêcher d'aller à l'école ?

QU'EST-CE QUE LE DROIT A L'ÉDUCATION ?**Document 1 : Extraits de la Convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 1989)****Article 28 : Tu as droit à l'éducation**

1) Les États te reconnaissent le droit à l'éducation, sur la base du principe de l'égalité des chances. Pour cela :

- a) tu dois pouvoir fréquenter gratuitement l'école primaire. Cet enseignement est obligatoire ;
- b) tu as le droit d'accéder à l'enseignement secondaire. Il doit être gratuit, sinon, des aides doivent t'être accordées ;
- c) l'enseignement supérieur t'est également accessible ;
- d) tu as le droit à une orientation scolaire et professionnelle ;
- e) tout doit être fait pour t'encourager à fréquenter l'école.

2) La discipline scolaire doit respecter tes droits et ta dignité.

3) Les États doivent coopérer (travailler ensemble) pour éliminer l'ignorance et l'analphabétisme (absence d'instruction) dans le monde et pour développer l'accès aux connaissances scientifiques et techniques. Les pays en développement doivent être aidés.

Article 29 : Les objectifs de ton éducation

Ton éducation doit viser à :

- a) épanouir ta personnalité et tes potentialités (capacités) ;
- b) t'inculquer (t'apprendre) le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (les plus importantes) ;
- c) t'inculquer le respect de ta culture d'origine et d'adoption ;
- d) te préparer à assumer (prendre) tes responsabilités dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité et d'amitié entre tous ;
- e) t'inculquer le respect du milieu naturel (l'environnement).

Extraits de la Convention Internationale des droits de l'enfant, 20 novembre 1989
Texte adapté par l'Unicef France disponible sur www.droitsenfant.com/cide_enfant.htm

Document 2 : Extraits de la Loi sur le travail des enfants (1841)

« Article II. Les enfants devront, pour être admis, avoir au moins huit ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de huit heures sur vingt-quatre, divisées par un repos. De douze à seize ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures sur vingt-quatre, divisées par des repos.

Article III. Un travail de nuit des enfants de plus de treize ans sera toléré s'il est reconnu indispensable dans les établissements à feu continu. »

Extraits de la loi sur le travail des enfants, France, 22 mars 1841

QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE ET À QUOI SERT-ELLE ?



Image n° 1

Lahore, une ville située dans l'est du Pakistan. Au beau milieu d'un grand boulevard, un vieil homme fait classe à un groupe d'enfants du quartier, tout en s'occupant également de sa boutique tout à côté.



Image n° 2

À Baidoa, une ville du centre de Somalie, des élèves de première année sont assis par terre dans un bâtiment sans toit. Leur école est trop petite pour accueillir tous les élèves dans le bâtiment principal.



Image n° 3

Un enseignant explique un problème de calcul au tableau noir dans une école communautaire du village de Nkaus, près de Ndola, au centre de la Zambie.

Source : La voix des jeunes (Unicef), <http://www.unicef.org/voy/french/>

L'ACCES A L'ECOLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT**L'histoire d'Awatif, Egypte**

“ Awatif Morsy n'oubliera jamais le jour où elle a entendu dire qu'une nouvelle école avait ouvert ses portes dans son village. « *Quelqu'un est venu chez moi pour demander le nom des enfants qui n'allaient pas à l'école* », se rappelle-t-elle. « *Ma mère leur a donné mon nom. J'étais ravie.* »

Comme pour la plupart des enfants de 8 ans du village de Beni Shara'an en Égypte, la vie d'Awatif jusqu'à ce jour se divisait entre un travail exténuant dans les champs de blé et le confinement¹ à la maison. [...]

Tout le monde n'était peut-être pas aussi enthousiaste dans le village, au moins au début. Certains agriculteurs se plaignaient que l'école allait les priver de la main-d'œuvre bon marché que représentaient les enfants. Même le beau-père d'Awatif n'était pas convaincu. « *Et pourquoi est-ce qu'une fille aurait besoin de s'instruire?* » demandait-il.

Par chance, ce n'était pas l'opinion de Farouk Abdel Naim, le commerçant d'âge mûr qui a été convaincu de faire don des locaux pour créer une école. « *Je suis arrivé à la conclusion que l'éducation d'une fille est même plus importante que celle d'un garçon* », dit M. Abdel Naim. « *Un homme peut toujours s'en sortir, quelles que soient les conditions, mais pas une fille. Il faut qu'elle soit instruite pour s'en sortir dans la vie.* »

Huit ans plus tard, il serait difficile de trouver qui que ce soit à Beni Shara'an qui ne partage pas cette opinion. L'école - qui comporte aujourd'hui trois salles de classe - est considérée comme un investissement intelligent qui rapporte des avantages [...].

Dans un village où l'analphabétisme² semble incontournable, on n'est pas en manque d'histoires où l'éducation des filles a fait une grande différence dans la qualité de vie et dans les affaires des familles. Soudain, les ordonnances du médecin ou les mises en garde sur un sac d'engrais sont devenues claires. Et surtout, l'exemple des enfants a encouragé plusieurs adultes à s'inscrire à des cours d'alphabétisation.

Aujourd'hui, Awatif est à l'école secondaire locale et elle envisage de faire des études universitaires. « Beaucoup de gens ici à Beni Shara'an veulent que je sois médecin », dit-elle. « Mais moi je veux être enseignante pour transmettre à d'autres enfants ce que j'ai appris. » ”

© Unicef, La Voix des jeunes

LEXIQUE

¹ Confinement : être maintenu dans un espace restreint.

² Analphabétisme : l'état d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire.

Bien vivre à l'école !

vivre à l'école



Comment vivre ensemble ?

Fiche enseignant 2



Objectif : Comprendre la discrimination filles-garçons, apprendre à la reconnaître et à la combattre.

L'école est, pour l'enfant, l'un des premiers lieux de socialisation. Il va y apprendre à vivre avec les autres. L'enfant va également faire l'apprentissage de règles de vie en société et parfois être confronté aux préjugés et aux discriminations, notamment la discrimination filles-garçons à l'école. La Convention internationale des droits de l'enfant prévoit l'égalité entre tous les enfants, filles et garçons. Le respect de ce principe permet de lutter contre la différence de traitement entre les filles et les garçons.

Composition de la fiche atelier

- Informations sur la discrimination filles-garçons
- Séquence 2a – Vinz et Lou, un garçon et une fille...
- Séquence 2b – Le masculin l'emporte
- Séquence 2c – Libres et égaux
- Pour aller plus loin : ressources complémentaires

Thèmes et notions abordés dans la fiche

- Discrimination sexuelle
- Respect de l'autre

Relation avec les apprentissages

La culture humaniste (Compétence 5 du Socle commun des connaissances et des compétences)

Comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche :

- des droits de l'Homme
- des inégalités et des interdépendances dans le monde
- des notions de ressources, de contraintes, de risques

Les compétences sociales et civiques (Compétence 6 du Socle commun des connaissances et des compétences)

- Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien
- Respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons
- Comprendre les notions de droit et de devoir, les accepter et les mettre en application

L'autonomie et l'initiative (Compétence 7 du Socle commun des connaissances et des compétences)

- S'impliquer dans un projet individuel ou collectif

INFORMATIONS SUR LA DISCRIMINATION FILLES-GARÇONS

Le combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes

L'égalité entre les hommes et les femmes ne va pas de soi. Il suffit d'étudier l'histoire du XX^e siècle pour s'en rendre compte. Il y a 50 ans, une femme ne pouvait pas travailler sans l'autorisation de son mari ; il y a 65 ans une femme ne pouvait pas voter ; il y a un siècle, une femme ne pouvait pas disposer de son salaire.

Tout au long du XX^e siècle, les femmes se sont battues pour acquérir ces droits. Selon une étude réalisée par OpinionWay en février 2009, les jeunes filles (15-18 ans) d'aujourd'hui sont moins de 5 % à s'imaginer femmes au foyer et 82 % d'entre elles aspirent à des professions où l'indépendance d'esprit est importante : artiste, chef d'entreprise ou profession libérale. Lorsqu'elles sont interrogées sur la situation des femmes, elles mentionnent deux sujets principaux : la lutte contre les violences faites aux femmes et contre les écarts de salaires par rapport aux hommes.

Aujourd'hui encore, le respect de l'égalité des hommes et des femmes nécessite une vigilance constante. Des commissions dans différentes instances sont chargées de veiller au respect de cette égalité.

La parité à l'école : plus de compétences, moins de réussite pour les filles

La parité à l'école ne semble pas toujours s'appliquer et notamment dans les choix d'orientation scolaire. En effet, on constate que les filles sont moins nombreuses dans les filières prestigieuses, alors qu'elles sont plus motivées que les garçons et mieux intégrées à la vie scolaire. Une étude de l'INSEE, réalisée en mars 2003, analyse les résultats scolaires des filles et des garçons âgés de 15 ans. Il ressort de cette étude que les garçons sont deux fois plus nombreux à être dans les plus bas niveaux de compétences scolaires (20 % contre 10 % pour les filles). Les filles surpassent les garçons dans la lecture : une fille sur deux lit au moins un roman par mois, tandis que c'est le cas pour seulement un tiers des garçons. Les filles vont plus fréquemment que les garçons en filière générale, pourtant 68 % des garçons obtiennent un bac S contre 37 % des filles.

Des stéréotypes aux discriminations

Les stéréotypes sont des traits ou des comportements que l'on attribue à autrui, par le biais d'une généralisation arbitraire. Il s'agit d'images préconçues, qui ne sont pas fondées sur des faits avérés. Les stéréotypes sexistes concernent la différenciation entre les hommes et les femmes.

« Les stéréotypes de sexe structurent nos représentations mentales et notre interprétation du monde : rôles, activités, qualités, pouvoirs... Peu « visibles » à notre conscience, nous les avons intériorisés au fil de notre socialisation, ils n'en sont pas moins très actifs, prégnants. Nous n'avons pas besoin de faire beaucoup d'efforts pour les faire ressurgir. » (Ceméa, Programme « À quoi joues-tu ? »)

Les conséquences directes ou indirectes de la diffusion des stéréotypes peuvent donc être la discrimination. La prévention des discriminations entre les filles et les garçons à l'école passe par la lutte contre les stéréotypes et toutes les formes de généralisation. Le développement de l'esprit critique, pour notamment lutter contre ces préjugés, est une nécessité éducative, éthique et juridique. Pourtant, comme dans n'importe quelle structure, à l'école et dans la famille, on construit des stéréotypes.

Une discrimination est une inégalité de traitement qui s'oppose au principe d'égalité. Cela suppose que cette égalité soit préétablie. Pour cette raison, l'article 225-2 du code pénal français établit 18 critères de discrimination : âge, sexe, origine, situation de famille, orientation sexuelle, mœurs, caractéristiques génétiques, appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race, apparence physique, handicap, état de santé, état de grossesse, patronyme, opinions politiques, convictions religieuses, activités syndicales.

La discrimination positive

La discrimination positive consiste à amoindrir certaines inégalités subies par un groupe de personnes en leur accordant momentanément certains avantages. L'égalité des Hommes en droit est ainsi transgressée de façon temporaire.

La discrimination positive privilégie l'équité à la stricte égalité.

Et dans les pays en développement ?

La discrimination à l'encontre des filles dans le domaine de l'éducation touche plus particulièrement les pays en développement. Sur 100 millions d'enfants dans le monde n'allant pas à l'école dans le primaire, plus de la moitié sont des filles (52 %). L'une des raisons est que de nombreuses femmes et filles, parce qu'elles subissent inconsciemment ou non la pression de la société et des conventions sociales, sont confinées dans le rôle de mère ou de responsable de l'entretien de la maison. Et si elles travaillent en dehors de la maison, elles sont souvent surchargées de travail, sous-payées, voire maltraitées par son employeur.

ATELIERS

Séance 2a – Vinz et Lou, un garçon et une fille...

Activité	Analyse d'image	Matériel	Fiches documentaires A et B + fiche élève 2a	Durée	15-20 minutes
----------	-----------------	----------	--	-------	---------------

- Distribuer les fiches documentaires A et B et la fiche élève 2a et demander aux élèves de répondre aux collectivement ou individuellement aux questions.

Questions et éléments de réponses attendus

- Quelles activités pratiquent Vinz et Lou ? Classe-les dans le tableau ci-dessous.**
Vinz boit un biberon comme un glouton, joue aux petites voitures, fait du vélo (sans casque, sans petites roues), joue au foot, fait du skate (toujours sans protection), lit une bande dessinée dans un fauteuil, écoute de la musique, joue à un jeu vidéo.
Lou dans un landau (avec une sucette rose et une barboteuse rose à collerette), joue à la maman avec sa peluche rose, saute à la corde, mange du chocolat avec gourmandise, fait du vélo (avec un casque), va à la piscine (avec un maillot de bain rose et une bouée), câline sa peluche rose, se déguise en dame (talon haut, maquillage, chapeau, sac à main), dessine.
- De quelle manière sont écrits les noms de Vinz et Lou ?** Le nom de Vinz est écrit en bleu (couleur franche et connotée masculine), de manière négligée (d'un seul geste), et brouillon (taches). Le nom de Lou est écrit avec des couleurs pastel, de manière appliquée et soignée (avec des petits dessins autour) et peu sûre d'elle (elle a repassé plusieurs fois sur son nom).
- Que peut-on dire du caractère et des goûts de Vinz et de Lou ?** À partir de ces éléments nous pouvons dire que Vinz est casse-cou, qu'il est sûr de lui, brouillon, glouton et qu'il aime la technologie. Lou est tendre, coquette, peu sûre d'elle, gourmande et elle a besoin d'être protégée.

Bilan

Les personnages de Vinz et Lou sont assez caractéristiques des stéréotypes véhiculés sur les filles et les garçons. Les filles sont souvent vues comme soignées, aimant la tendresse et ayant besoin d'être protégées. Les garçons sont, de leur côté, souvent assimilés à des casse-cou, aimant la technologie, étant sûrs d'eux et brouillons.

Séance 2b – Le masculin l'emporte

Activité	Jeux de rôle / exercice d'écriture	Matériel	Aucun	Durée	45 minutes
----------	------------------------------------	----------	-------	-------	------------

- Présenter aux élèves les situations ci-dessous qui présentent des stéréotypes sexistes. Il sera possible d'en imaginer d'autres avec les élèves.
- Vinz veut jouer à la console, mais Lou regarde son émission préférée, un dessin animé de « fille ».*
- Vinz a perdu un pari, il doit se déguiser en fille. Lou se moque de lui.*
- Vinz pleure et Lou le voit.*
- Lou veut jouer à la console avec les copains de Vinz, ce dernier ne veut pas.*
- Lou veut jouer avec les voitures de son frère (qu'il n'utilise plus), mais Vinz ne veut pas.*
- Lou cherche la bagarre à Vinz. Les parents interviennent.*

Mise en situation / piste d'écriture

À partir de ces situations, vous pouvez proposer aux élèves de décrire par écrit ou d'improviser la scène qui en découle, en choisissant le point de vue de l'un des personnages. Il pourra être intéressant d'imposer aux élèves un point de vue qui n'est pas le leur, en renversant les rôles habituels (une fille joue le garçon, un enfant joue les parents, etc.).

Pistes de réflexion

On pourra poursuivre en posant les questions suivantes : *Si tu étais un garçon/une fille (sexe différent de celui de l'élève), qu'est-ce que cela changerait ? Y a-t-il des choses que tu pourrais enfin faire et d'autres que tu ne pourrais plus faire ?*

Séance 2c – Libres et égaux

Activité	Analyse de documents	Matériel	Fiche documentaire C+ fiche élève 2b	Durée	25-30 min
----------	----------------------	----------	--------------------------------------	-------	-----------

- Distribuer la fiche documentaire C et la fiche élève 2b et demander aux élèves de répondre collectivement ou individuellement aux questions à l'aide d'un dictionnaire.

Documents 1 et 2.**Questions et éléments de réponses attendus**

- **Deux définitions existent pour « l'homme ». Cherche-les dans le dictionnaire.**
 - Définition n° 1 : Membre de l'espèce humaine (cette définition inclut les femmes et les enfants).
 - Définition n° 2 : Adulte de sexe masculin (cette définition exclut les femmes et les enfants).
- **Est-ce que ces deux définitions recouvrent les mêmes personnes ? Qui pourrait en être exclu ?**
Selon la définition que l'on utilise, les femmes et les enfants ne sont pas concernés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du citoyen. En 1791, 3 ans après cette Déclaration, Olympe de Gouges rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, en énumérant les droits ne s'appliquant qu'aux hommes dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen.
- **D'après toi, pourquoi la Déclaration universelle des droits de l'homme utilise un autre terme à la place « d'homme » ?**
La Déclaration universelle des droits de l'homme utilise le terme « être humain » car c'est une expression moins ambiguë, elle correspond à l'espèce humaine. Les hommes, les femmes et les enfants en font partie.

Document 3.**Questions et éléments de réponses attendus**

- **Compare les lois de 1946 et 1983, qu'observes-tu ?**
La loi de 1946 établit l'égalité entre les hommes et les femmes, pourtant, il a fallu des droits supplémentaires par la suite pour réaffirmer une égalité qui était censée déjà exister. De la même manière, la Convention internationale des droits de l'enfant a vu le jour bien après la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Cela montre bien que les droits des femmes et des enfants n'ont pas toujours été au même niveau que ceux des hommes. L'idéal d'égalité hommes-femmes n'est jamais réellement atteint et même si des textes de loi existent, il faut rester vigilant sur l'application de ces derniers.

Document 4.**Questions et éléments de réponses attendus**

- **Que voulaient les parents de Lalita ?** Les parents de Lalita, comme beaucoup de parents en Inde, voulaient la marier dès l'âge de dix ans.
- **Qu'a ressenti le frère de Lalita lorsqu'il a appris qu'elle allait à l'école ?** Il s'est senti honteux qu'elle étudie alors qu'aucun homme de sa famille n'avait jamais été à l'école.

Pistes de réflexion

D'après l'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant, **toutes les formes de discrimination sont interdites**, y compris celles entre les filles et les garçons. Or, bien souvent l'éducation des garçons est privilégiée à celle des filles.

POUR ALLER PLUS LOIN**Bonnes pratiques**

- **En toute situation d'apprentissage, veiller à ce que des attitudes sexistes ou apparentées ne s'installent pas** (conceptions erronées quant aux qualités supposées des filles ou des garçons pour réussir la tâche demandée, lors de la constitution des groupes de travail, lors des prises de parole...) et reprendre tout écart de langage qui irait dans ce sens, en faisant remarquer, si nécessaire et à posteriori, que la réussite ou l'échec et le résultat obtenu ne dépendent pas du statut de fille ou de garçon.
- **Faire relever les cas de discrimination – stéréotype dans les livres et dans les manuels scolaires.**
- **Mettre en valeur des figures féminines positives :**
 - Choisir des œuvres littéraires dans lesquelles le héros est... une héroïne ! On peut se référer à la revue Textes et Documents pour la Classe (TDC) n° 823, du 1^{er} au 25 novembre 2001 « Filles et garçons dans la littérature de jeunesse ».
 - En histoire, penser à évoquer aussi des femmes célèbres...

Sitographie

- **Section sur les discriminations, dans le Code pénal, les articles 225-1 à 225-4**
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006417831&dateTexte=20100817>
- **Etude de l'INSEE, « Motivation et performances scolaires : les filles creusent l'écart » (mars 2003)**
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP886.pdf
- **CEMEA, programme « À quoi joues-tu ? », intégrer la déconstruction des stéréotypes et des rôles sociaux sexués**
<http://www.ficemea.org/aquoijouestu/fr/outils-pedagogiques/index.htm>
- **Agir contre la discrimination : un défi et une opportunité pour l'école, Fabrice DHUME, Novembre 2007**
www.iscra.org/fichier.php?id=180
- **S'ouvrir à l'égalité : activités pour la promotion de conduites égalitaires entre filles et garçons**
<http://www.egalite.ch/uploads/pdf/ecole-egal1-deg1-2-complet.pdf>
- **Commission européenne, « Moi raciste ? », une bande dessinée pour combattre les discriminations**
http://ec.europa.eu/publications/archives/young/01/txt_whatme_racist_fr.pdf
- **« Etre sourd au Cambodge. Une condamnation ? », un film de l'association Aide et Action**
http://www.aide-et-action.org/ewb_pages/c/cambodge_programme.php
- **L'éducation des filles au Sénégal : une conférence « Éducation pour l'Égalité des sexes : Engagement pour l'Équité » ou « 4E » pour plaider pour l'accès de tous les enfants à l'éducation.**
<http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/education-pour-l-egalite-des-sexes-2010-05-25>

Sur Citoyen de demain

- **Le statut de la femme (fiche thématique), 8 Mars, Journée internationale des femmes**
<http://www.citoyendedemain.net/agenda/statut-femme>
- **Racisme (fiche thématique), 21 Mars, Journée internationale de lutte contre le racisme**
<http://www.citoyendedemain.net/agenda/racisme>
- **Paroles de filles (témoignage), Filles/garçons : égalité des sexes**
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/paroles-filles>
- **Une comédie musicale contre le racisme (témoignage), Pour témoigner du racisme aujourd'hui et dans l'Histoire**
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/comedie-musicale-contre-racisme>
- **Parcours sonores (témoignage), Démarche solidaire en direction d'un public d'enfants et adultes mal voyants autour d'une exposition réalisée par les élèves**
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/parcours-sonores>
- **C Paola ou c nous (animation), Copain oui, mais pas mouton**
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/c-paola-ou-c-nous>
- **Meena - Partageons la mangue** (un programme proposé par l'Unicef France) : *Meena réclame le droit de manger comme son petit frère et lui propose d'échanger leurs rôles pendant une journée. Le soir, son frère ne comprend pas pourquoi il n'a pas la même quantité de nourriture que sa sœur alors qu'il a travaillé toute la journée ! Par son ingéniosité, Meena nous montre qu'il ne faut pas faire de discrimination entre les sexes.*
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/programme-propose-par-lunicef-meena-compte-tes-poulets>
- **Meena compte tes poules** (un programme proposé par l'Unicef France) : *Désireuse d'aller à l'école comme son frère, une fillette d'un village d'Asie du Sud apprend à compter et gagne le droit d'aller à l'école.*
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/programme-propose-par-lunicef-meena-compte-tes-poulets>

Actions de l'Unicef

- **L'initiative du Nigéria pour l'éducation des filles**, gratuité de la scolarité dans trois États nigériens; soutien scolaire, aide d'un mentor et conseils; petites subventions pour renforcer une approche de « l'école dans son intégralité »; ainsi que formation et application du concept des écoles « amies des enfants ».
http://www.unicef.org/french/education/nigeria_39351.html

- **Le Mouvement pour l'éducation des filles (MEF) change la vie des enfants en Ouganda** : ce mouvement a débuté en Ouganda en 2001 avec l'aide de l'UNICEF. Le MEF a des branches locales actives à travers l'Afrique subsaharienne qui ont toutes le même objectif : s'assurer que les enfants comme Margaret aient le soutien nécessaire pour aller à l'école et y rester.
http://www.unicef.org/french/infobycountry/uganda_53331.html
- **Un dossier complet : Éducation de base et égalité des sexes** (vue d'ensemble, témoignages, documents...) :
<http://www.unicef.org/french/education/index.php>
- **Éducation : ce que les filles ont à dire** :
http://www.unicef.org/voy/french/explore/education/explore_129.html

VINZ ET LOU, UN GARÇON ET UNE FILLE...

➔ Consultez les fiches documentaires A et B

- Quelles activités pratiquent Vinz et Lou ? Classe-les dans le tableau ci-dessous.

Vinz	Lou

- De quelle manière sont écrits les noms de Vinz et de Lou ?

Vinz	Lou

- Que peut-on dire du caractère et des goûts de Vinz et de Lou ?

Vinz	Lou

LIBRES ET EGAUX[→ Consulte la fiche documentaire F](#)**Documents 1 et 2**

- Deux définitions existent pour « l'homme ». Cherche-les dans le dictionnaire.

Définition n° 1 : _____

Définition n° 2 : _____

- Est-ce que ces deux définitions recouvrent les mêmes personnes ? Qui pourrait en être exclu ?

- D'après toi, pourquoi la Déclaration universelle des droits de l'homme utilise un autre terme à la place « d'homme » ?

Document 3

- Compare les lois de 1946 et 1983, qu' observes-tu ?

Document 4

- Que voulaient les parents de Lalita ?

- Qu'a ressenti le frère de Lalita lorsqu'il a appris qu'elle allait à l'école ?

VINZ, 12 ANS



Bande Dessinée « Vinz et Lou sur Internet », Tralalere, ©M6 éditions, 2007
Retrouvez les sur www.vinzetlou.net

LOU, 6 ANS



Bande Dessinée « Vinz et Lou sur Internet », Tralalere, ©M6 éditions, 2007
Retrouvez les sur www.vinzelou.net

LIBRES ET ÉGAUX

Document 1 : Article 1 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (1789)

« *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. [...]* »

Document 2 : Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)

« *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. [...]* »

Document 3 : Chronologie des textes juridiques visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes

1882 : L'école primaire est obligatoire pour les filles comme pour les garçons.

1907 : La femme mariée obtient le droit de disposer de son salaire.

1924 : Les programmes scolaires du secondaire sont identiques pour les filles et les garçons. Les femmes accèdent au baccalauréat.

1944 : Droit de vote et d'éligibilité.

1946 : **Le principe d'égalité entre les hommes et les femmes est inscrit dans la Constitution.**

1965 : Les femmes peuvent exercer une profession et ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari.

1972 : Le principe de l'égalité de rémunération entre hommes et femmes est inscrit dans la loi.

1983 : **Loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.**

1989 : Convention internationale des droits de l'enfant (article 2 sur la non-discrimination).

2000 : Convention interministérielle d'égalité des chances filles/garçons dans le système éducatif.

Document 4 : L'histoire de Lalita, Inde

“ Comme beaucoup de parents en Inde, ceux de Lalita voulaient qu'elle se marie à l'âge de dix ans. Voulant s'instruire, la jeune fille s'est rendue secrètement dans une école réservée aux filles des villages pauvres. *« Je me souviens encore du jour où mon frère jumeau m'a surprise alors que j'allais à l'école. Il m'a battue car il était honteux que j'ose étudier alors qu'aucun homme de notre famille n'avait jamais été scolarisé. »* Lalita a appris à lire et à écrire. Elle a également appris l'usage de la bicyclette et le karaté. *« Je veux poursuivre mes études et devenir un professeur chevronné. Je veux faire découvrir aux filles un monde qu'elles ignorent, et je rêve d'une école dans chaque village ! »* ”

© Unicef

Bien vivre à l'école !

APPRENDRE à l'école



On fait équipe ?

Fiche enseignant 3



Objectif : Développer un esprit d'entraide en classe.

Tout au long de sa scolarité, l'enfant acquiert des savoirs, des savoir-faire mais aussi des savoir-être, c'est-à-dire qu'il va faire l'apprentissage du vivre ensemble. Ces principes d'éducation lui permettront d'exercer pleinement sa citoyenneté et d'être

impliqué dans la vie sociale, économique et politique de son pays. Grâce à différentes situations de classe, les enfants seront notamment sensibilisés à l'importance de la notion d'entraide dans les apprentissages et dans la vie d'une façon plus générale.

Composition de la fiche atelier

- Informations sur les apprentissages et l'entraide
- Séquence 3a - On fait équipe ?
- Séquence 3b - La solidarité, ça fait avancer
- Séquence 3c - Sentiment d'impuissance et estime de soi
- Pour aller plus loin : ressources complémentaires

Thèmes et notions abordés dans la fiche

- Une définition de l'entraide
- Solidarité et entraide dans les apprentissages
- Les apports mutuels de l'entraide

Relation avec les apprentissages

Les compétences sociales et civiques (Compétence 6 du Socle commun des connaissances et des compétences)

- Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue
- Coopérer avec un ou plusieurs camarades

L'autonomie et l'initiative (Compétence 7 du Socle commun des connaissances et des compétences)

- S'impliquer dans un projet individuel ou collectif

INFORMATIONS SUR LES APPRENTISSAGES ET L'ENTRAIDE

D'après l'article 29 de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'éducation doit favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant et favoriser le développement de ses aptitudes mentales et physiques.

L'évaluation

Inhérente au système éducatif, l'évaluation fait partie du processus d'apprentissage. On peut repérer 3 formes d'évaluation couramment utilisées en classe :

- *l'évaluation diagnostique* : elle sert à recueillir les connaissances ou représentations initiales des élèves en début de séquence ; l'enseignant peut partir de celles-ci pour construire ses séquences d'apprentissage ;
- *l'évaluation formative* : elle vient pendant la séquence et permet à l'enseignant de situer rapidement où en sont les élèves et éventuellement remédier rapidement aux difficultés rencontrées par les élèves ;
- *l'évaluation sommative* : finale, elle détermine clairement pour l'enseignant ce que les élèves ont appris à l'issue d'une séance, d'une séquence de travail, de l'année.

L'auto-évaluation peut être aussi un moyen de désamorcer des enjeux trop forts liés à l'évaluation et permettre à l'élève de s'autonomiser. Le portfolio¹ en est un exemple : il s'agit d'une sorte de compilation de travaux personnels d'un élève fait pendant les temps de classe. Il reflète le profil de l'élève en termes de connaissances et de compétences : ses atouts, mais aussi ses difficultés. Le portfolio permet, notamment par la comparaison avec des travaux plus anciens, de se rendre compte de ses progrès et de les valoriser.

L'évaluation est souvent perçue par certains élèves comme punitive et génératrice d'anxiété. Néanmoins envisager ses différentes formes et varier ses modalités afin d'éviter ces ressentis négatifs par les apprenants sont des pistes à approfondir. Il semblerait qu'elle soit bien plus efficace lorsqu'elle est utilisée au sein même du processus d'apprentissage, comme support pour apprendre de ses erreurs.

L'entraide dans les apprentissages

Pour lutter contre l'échec et l'abandon scolaires, l'entraide entre élèves dans les apprentissages est un réel facteur de succès. L'échange entre pairs peut s'avérer bénéfique pour l'élève apprenant, mais aussi pour l'élève aidant, qui va se retrouver ainsi responsabilisé et va consolider ses savoirs en les transmettant à autrui. Le travail de groupe² par exemple offre un environnement propice à la coopération et à la circulation des savoirs, des situations d'entraide sont susceptibles d'émerger dans ce cadre. La mise en place d'un tutorat, la création de groupes hétérogènes de travail, le marché des connaissances³ sont autant de pratiques pédagogiques qu'il est intéressant d'explorer afin de favoriser les situations d'entraide en classe.

Dans les pays en développement

Il existe ainsi dans plusieurs pays des programmes « grande sœur » où les élèves plus âgées sont chargées à la fois d'accompagner les plus jeunes sur le chemin de l'école – ce qui permet également de s'assurer qu'elles ne restent pas chez elles ! – et de faire du soutien scolaire. De son côté, l'objectif du programme « Être prêt pour l'école », soutenu par l'Unicef dans six pays, est de donner une formation aux jeunes enfants durant l'année antérieure à celle où ils sont en âge de s'inscrire à l'école primaire : un jeune assistant, un élève de cinquième année, est associé à deux enfants d'âge préscolaire ; il devient leur « enseignant » et leur facilite les apprentissages.

Ces programmes d'éducation de pair à pair sont de réels moyens de lutter contre l'abandon scolaire, mais ils permettent aussi de faire progresser à long terme les performances scolaires. Ils permettent également de faire participer les enfants à des activités d'enseignement adaptées à leur âge en vue de leur développement cognitif, linguistique, émotionnel et social.

La solidarité internationale

La notion de solidarité s'expérimente à différentes échelles à l'école, au sein de la classe avec la solidarité entre pairs notamment, mais elle peut aussi prendre une dimension internationale. La mise en place d'un projet de classes solidaires⁴ va, par exemple, sensibiliser les élèves et les amener à se mobiliser pour une cause concrète. L'éducation au développement durable est aussi un moyen d'envisager la solidarité internationale. Comprendre le monde dans lequel nous vivons est nécessaire pour permettre aux enfants de devenir les citoyens de demain, acteurs de leur avenir. L'éducation au développement humain durable a pour vocation de faire adopter des comportements responsables et de faire acquérir des connaissances et des méthodes afin d'établir un monde viable, vivable et durable. À l'aide de ces clés de compréhension, leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités dans les pays en développement est encouragée.

¹ Le portfolio (témoignage), Un outil de suivi des apprentissages <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/portfolio>

² Travail en groupe (fiche pratique/témoignage), Apprendre la coopération <http://www.citoyendedemain.net/pratiques/travail-en-groupe>

³ Le Marché des connaissances (fiche pratique), Pratique d'échange de savoirs <http://www.citoyendedemain.net/pratiques/marche-connaissances>

⁴ Classes solidaires (fiche pratique), Plus qu'une correspondance <http://www.citoyendedemain.net/pratiques/classes-solidaires>

ATELIERS

Séance 3a – On fait équipe ?

Activité	Compréhension	Matériel	Animation « On fait équipe ? » et fiche élève 3a	Durée	5-10 min
----------	---------------	----------	--	-------	----------

- Distribuer la fiche élève 3a et visionner l'animation « On fait équipe ».
<http://www.citoyendemain.net/coin-des-juniors/fait-equipe>
- Demander aux élèves de répondre collectivement ou individuellement aux questions de la fiche élève 3a.

Résumé de l'animation

Bob est malade, il a raté quelques jours d'école et n'arrive pas à faire l'exercice qui lui est demandé, il demande de l'aide à son copain Vinz. Mais Vinz ne supporte pas les reniflements de son camarade et refuse de lui prêter ses cours...

Questions et éléments de réponses attendus

- **Quelle est la situation au début de l'animation ?** Vinz et Bob sont en permanence, ils font leurs devoirs.
- **Quel est le problème de Bob ?** Bob a du mal à faire son exercice. Il a manqué les cours la veille car il était malade. Il demande à Vinz de lui prêter ses cours.
- **Comment Vinz réagit-il ?** Après une très brève hésitation, Vinz refuse. Cela l'énerve que Bob tousse et renifle à côté de lui et il décide de changer de place.
- **Comment réagit le nouveau voisin de Vinz lorsqu'il voit qu'il a du mal à faire l'exercice ?** Face aux difficultés de Vinz, il l'aide spontanément. Il pose quelques questions à Vinz et le guide pour qu'il trouve la solution lui-même.
- **Quel effet cela a-t-il sur Vinz ?** Il exulte. Il est fier de lui. Il décide d'aller aider Bob, sans lui donner la solution mais en lui permettant de la trouver par ses propres moyens.

Bilan

L'animation est révélatrice de situations qui peuvent avoir lieu en classe : pour de multiples raisons, quelques élèves ne veulent pas aider certains enfants, d'autres le font spontanément...

Séance 3b – La solidarité, ça fait avancer

Activité	Analyse	Matériel	Animation « On fait équipe ? » et fiche élève 3b	Durée	10-15 minutes
----------	---------	----------	--	-------	---------------

- Distribuer la fiche élève 3b et éventuellement visionner à nouveau l'animation « On fait équipe ? ».
- Demander aux élèves de répondre collectivement ou individuellement aux questions de la fiche 3b.

Le sentiment d'impuissance

Travailler sur le sentiment d'impuissance qui peut naître lorsque l'on n'est pas en capacité de répondre à une demande à partir de la situation présentée dans l'animation (ici, Bob n'a pas les connaissances nécessaires pour faire l'exercice demandé, à cause de son absence).

Questions et éléments de réponses attendus

- **Que peut ressentir Bob lorsqu'il n'arrive pas à faire l'exercice ?** Bob peut ressentir un sentiment d'impuissance et de frustration.
- **Pourquoi parfois n'arrive-t-on pas à faire les activités scolaires ou les exercices demandés ?** Parce qu'on ne connaît pas la réponse, parce qu'on ne sait pas faire tout seul, parce qu'on a peur de mal faire, parce que l'on est fatigué ou que l'on pense à autre chose etc.
- **Dans ces cas-là, que peut-on faire ?** Demander de l'aide autour de soi, à l'enseignant, à ses camarades ou à ses parents.

Pistes de réflexion

- **Transposer la situation** étudiée vers d'autres situations pouvant engendrer le même sentiment d'impuissance : par exemple les difficultés en sport (dues au niveau, à la taille, au poids, etc.), les difficultés de lecture ou à comprendre une consigne, une langue, etc.
- **L'école est un lieu d'apprentissage avec un enseignant pour guider les élèves.** C'est un lieu où l'on peut apprendre en faisant des erreurs sans conséquences néfastes pour l'apprenant. Le philosophe Olivier REBOUL fait de « l'absence de risque pour celui qui apprend » un critère déterminant (Olivier REBOUL, *Qu'est-ce qu'apprendre ?*, PUF, 2001).

L'entraide

Travailler sur l'entraide à partir de la situation présentée dans l'animation. Faire comprendre qu'aider quelqu'un ce n'est pas faire à sa place, mais donner à l'autre les moyens de faire par lui-même. Ce faisant, ce dernier ressentira de la fierté et de l'estime de soi.

Questions et éléments de réponses attendus

- **Pourquoi Vinz a-t-il changé d'attitude à l'égard de Bob ?** En ayant été aidé, Vinz a réussi son exercice de mathématiques. Cette réussite développe chez lui un sentiment d'estime de soi qui va lui permettre de se tourner à son tour vers l'autre.
- **Aurait-il été aussi content si on lui avait donné la réponse ?** Probablement pas. C'est parce que son camarade l'a aidé à comprendre que Vinz a réussi à faire par lui-même l'exercice. Vinz est content car il a appris quelque chose, pas seulement parce qu'il a la réponse à l'exercice.
- **Aurait-il été capable de le refaire après ou d'aider un autre camarade si on lui avait juste donné la réponse ?** Non, n'ayant pas l'explication, il aurait été incapable de le faire seul. La façon dont son camarade lui a expliqué l'exercice donne la possibilité à Vinz de retrouver seul le résultat pour cette division ou pour une autre.

Pistes de réflexion

- Transposer la situation étudiée vers d'autres situations d'entraide : par exemple toute autre situation d'apprentissage ou la solidarité internationale.

Séance 3c – Sentiment d'impuissance et mauvaise estime de soi

Activité	Exercice d'écriture	Matériel	Animation « On fait équipe ? »	Durée	20-25 minutes
----------	---------------------	----------	--------------------------------	-------	---------------

- Visionner l'animation « On fait équipe ? ».
- Proposer un exercice d'écriture aux élèves à partir de l'analyse d'une situation, celle-ci peut-être imaginaire ou s'appuyer sur leur expérience personnelle (si besoin, l'animation pourra à nouveau être visionnée), rendant compte du sentiment d'impuissance et de mauvaise estime de soi.

Pistes d'écriture

- **As-tu déjà vu ou vécu une situation similaire à celle de Bob, en étant dans l'impossibilité de répondre à une demande obligatoire ? Comment as-tu réagi ? Comment ont réagi tes camarades ?**
- **Imagine et raconte la situation suivante : Bob et Vinz sont à la piscine, Vinz a du mal à nager tandis que Bob se débrouille très bien. Imagine la réaction de Bob : comment fait-il pour l'aider ? Comment réagit Vinz ?**

POUR ALLER PLUS LOIN

Bonnes pratiques

L'enseignant ne participe pas à l'entraide (il aide) car il n'a pas le même statut que l'élève, ce n'est pas un pair. Par contre, il peut organiser ou favoriser des situations dans lesquelles il demande aux élèves de s'entraider :

- **L'erreur dans les apprentissages doit être admise comme nécessaire.** On sait depuis les écrits de Gaston Bachelard et Jean Piaget que l'erreur fait partie du processus d'apprentissage. On peut communiquer cela aux élèves et encourager l'explicitation des erreurs par des formules du type : « Ah ! Explique-moi comment tu as fait, ton erreur est vraiment intéressante. », « L'erreur que tu as commise est très souvent faite par d'autres élèves, c'est ce que l'on appelle une erreur commune. » ou « Il n'y a pas de questions "bêtes" ».
- **Aider l'enfant à se rendre compte des progrès qu'il a réalisés** (en comparant des travaux effectués à différents moments de l'année, en refaisant passer une évaluation pour qu'il l'améliore, en compulsant ses cahiers pour se rendre compte du chemin parcouru...).
- **Valoriser les enfants qui, spontanément, se mettent à aider les autres** (en surveillant les dérives, par exemple, *je ne fais plus rien puisque untel va m'aider*) et/ou mettre en place un système de tutorat entre élèves.
- **Instaurer un moment d'entraide dans la semaine pour tous les élèves.** Chacun décide de façon volontaire et autonome d'aider quelqu'un pendant un temps de classe : revoir ou approfondir une notion, améliorer la gestion du matériel de classe (bureau, cartable...), rattraper une leçon...

Sitographie

- **Des idées de mises en place pour le tutorat**
http://www.segec.be/salledesprofs/ressources/boitesaoutils/methodologie/telechargement/Tutorat_cycle3.pdf
- **Un dispositif d'évaluations diagnostiques pour les cycles 1, 2 et 3**
http://hebergement.ac-poitiers.fr/ecoles79/inspections/niort_sud/evamaths_2005/index.htm
- **Projet de classe solidaire par l'association Aide et Action** : permettre aux enfants d'apprendre des autres cultures et de s'initier aux notions de solidarité internationales
http://www.aide-et-action.org/ewb_pages/a/actu4142.php
- **OCDE : "1001 façons d'apprendre" ... de par le monde**
http://www.oecd.org/document/11/0,3343,en_2649_35845621_39026443_1_1_1_1,00.html
- **Aptitudes à la vie quotidienne : une éducation de qualité**
http://www.unicef.org/french/lifeskills/index_7205.html

Sur Citoyen de demain

- **La solidarité (fiche thématique)**, 20 décembre : Journée internationale de la solidarité humaine
<http://www.citoyendedemain.net/agenda/solidarite>
- **Le Marché des connaissances (fiche pratique)**, Pratique d'échange de savoirs
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/marche-connaissances>
- **Travail en groupe (fiche pratique et témoignage)**, Apprendre la coopération
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/travail-en-groupe>
- **Classes solidaires (fiche pratique)**, Plus qu'une correspondance
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/classes-solidaires>
- **Atelier philo (fiche pratique et témoignage)**, « Libérer la parole de l'enfant »
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/atelier-philo>
- **La pédagogie multi-âge (témoignage)**, à l'école ouverte des Bourseaux
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/pedagogie-multi-age>
- **Le portfolio (témoignage)**, Un outil de suivi des apprentissages
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/portfolio>
- **On fait équipe ? (animation)**, La solidarité, ça fait avancer
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/operation-crampons>
- **Opération crampon (animation)**, Être solidaire y'a plein de manière de le faire
<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/operation-crampons>

Actions de l'Unicef

- **Le programme « grandes sœurs » au Bénin** : programme utilisant l'aide de « grandes sœurs » qui permet d'être accompagné sur le chemin de l'école et d'assurer l'assiduité scolaire.
http://www.unicef.org/french/education/benin_53376.html
- **Le programme «Enfant-à-enfant» en Éthiopie** : programme associant apprentissage et récréation grâce à des enfants plus âgés qui soutiennent les plus jeunes.
http://www.unicef.org/french/education/ethiopia_48899.html
Le même programme mis en œuvre au Bangladesh :
http://www.unicef.org/french/infobycountry/bangladesh_50259.html
- **Le programme « Frimousses dans les écoles »** : programme ludique et pédagogique qui sensibilise les élèves aux droits des enfants dans le monde en leur faisant faire une poupée en tissu. Ce programme est proposé à toutes les classes des écoles primaires.
<http://www.unicef.fr/contenu/offre-benevolat-unicef/programme-frimousses-des-ecoles-2010-09-06>

VINZ ET LOU, ON FAIT EQUIPE ?

Fiche élève 3a

- Quelle est la situation au début de l'animation ?

- Quel est le problème de Bob ?

- Comment Vinz réagit-il ?

- Comment réagit le nouveau voisin de Vinz lorsqu'il voit qu'il a du mal à faire l'exercice ?

- Quel effet cela a-t-il sur Vinz ?

LA SOLIDARITE, ÇA FAIT AVANCER

- Que peut ressentir Bob lorsqu'il n'arrive pas à faire l'exercice ?

- Pourquoi parfois n'arrive-t-on pas à faire les activités scolaires ou les exercices demandés ?

- Dans ces cas-là, que peut-on faire ?

- Pourquoi Vinz a-t-il changé d'attitude à l'égard de Bob ?

- Aurait-il été aussi content si on lui avait donné la réponse ?

- Aurait-il été capable de le refaire après ou d'aider un autre camarade si on lui avait juste donné la réponse ?
